

Forum Régional de Liège – secteur aérien

La réunion est ouverte le mardi 28 novembre à 14h30 par Franz van Hessen, VP air service Liege Airport et Alain Goda, Directeur du centre régional des douanes de Liège.

Lieu : Aéroport de Liège, bâtiment 50, 4460 Grâce-Hollogne.

Sont présents :

Douane :

- Mme. Sophany Ramaen, Douane
- M. Alain Goda, Douane
- M. Nicolas Laurent, Douane
- M. Jamil Soltani, Douane
- M. Raphaël Van de Sande, Douane
- M. Nicolas Wengler-Mathieu, Douane

Liège Airport :

- M. Pierre-Yves Duchesne, Liège Airport
- M. Bert Selis, Liège Airport
- M. Franz Van Hessen, Liège Airport

Opérateurs et leurs représentants :

- Mme Anne-Catherine Evrard, Lachs
- M. Eric Bruckmann, LCA
- M. Nicolas Dejardin, Fresh Express
- M. Christophe Fiorellini, TNT-Fedex
- M. Patrizio Giangiulio, Cabinet d'avocats 109
- M. Patrick Hollenfeltz, ECDC Logistics
- M. Benny Jorissen, TNT-Fedex
- M. Yves Melin, Steptoe
- M. Michel Moutschen, Adelantex
- M. Tim Rombouts, AviaPartner
- M. Bart Staes, Gerlache
- M. Eric Verlinden, Swissport

Ordre du jour

- 1) Introduction (L.A.)
- 2) Présentation de la structure régionale douanière et du fonctionnement du forum national et régional (Douane)
- 3) Feed-back de la dernière A.G. du forum national et identification des projets stratégiques pour L.A. auxquels prendre part (Douane)
- 4) Nécessité d'organiser la représentation des opérateurs présents à Liege Airport au sein du forum national et régional (L.A.)
- 5) Recherche d'un convenor représentant le secteur privé au forum régional (L.A.)

6) Actualité douanière (Douane)

7) Plan d'action et création de groupes de travail relatifs aux sujets identifiés lors du forum régional

8) Divers

1. Introduction par M. Franz Van Hessen

Accueil des participants et tour de table de présentation.

Description du Forum Régional qui est une plateforme de discussion entre le Commerce aéroportuaire (partie Forum – secteur aérien) et la douane avec pour objectifs :

- de discuter des problématiques rencontrées dans les processus locaux
- de faire le lien avec les problématiques débattues au Forum National qui se tient à Bruxelles.

Cette opportunité d'échange permet aux opérateurs aéroportuaires liégeois que soient pris en compte leurs intérêts et spécificités, que ce soit au plan local ou national le cas échéant.

Dans cette optique, il serait opportun de structurer une représentation du Commerce situé à Liège Airport en vue de se faire valablement représenter au Forum National.

2. Présentation de la structure régionale douanière et du fonctionnement du forum national et régional

M. Goda présente le schéma actuel de l'Administration au niveau régional.

M. Goda précise qu'au Forum National sont présents des représentants des différentes fédérations. Le but du Forum Régional est de diffuser les informations du Forum National au niveau régional et donc de créer une approche locale pour Liège Airport.

Mme Ramaen, Secrétaire du Forum National, participe à un maximum de réunions des Forums Régionaux. Son rôle consiste notamment à maintenir à jour le site du Forum National et rédiger une newsletter mensuelle.

Mme Ramaen insiste sur le fait qu'il est souhaitable que des représentants de Fédérations du secteur privé et des représentants des Douanes soient impliqués dans le Forum National en vue de soutenir le point de vue de Liège Airport au Forum National. Il est essentiel de faire remonter vers le Forum National les difficultés rencontrées au niveau régional, de résoudre les difficultés locales au niveau régional et au besoin de les rediriger vers des groupes de travail nationaux.

Le Forum National est un échange d'informations et d'idées pour l'évolution des procédures douanières. Il n'est pas un lieu d'échanges pour des problèmes personnels mais structurels.

Au sein du Forum National, une Assemblée générale est réunie une fois par an, ainsi qu'un Comité stratégique. Enfin, les groupes de travail nationaux et régionaux sont soutenus par un Comité de pilotage.

Il existe 8 groupes de travail au niveau national avec des réunions trimestrielles :

- 1- Code des Douanes (CDU) : dispositions, AEO, garanties, ...
- 2- Marchandises introduites
- 3- Régimes particuliers
- 4- Sortie de marchandises
- 5- Accises
- 6- Communication

7- IT

8- Processus de contrôle.

Il existe différents sous-groupes comme par ex : e-commerce au sein du groupe de travail marchandises introduites. Comme les groupes comptent parfois une centaine de membres, il est donc difficile d'y discuter de problèmes spécifiques. Ces dernières sont dès lors débattues dans des sous-groupes ciblés.

Pour toute information sur le calendrier et les PV des différentes réunions, le site du Forum National : www.naforna.be

3. Feed-back de la dernière A.G. du forum national et identification des projets stratégiques pour L.A. auxquels prendre part

M. Van de Sande souhaite une pro-activité du Forum Régional vers le Forum National. Le Commerce a un rôle essentiel à jouer vis-à-vis du Forum National pour que l'Administration des Douanes puisse comprendre les besoins et problèmes rencontrés au quotidien.

Afin de ne pas surcharger l'assemblée d'informations, il a été convenu de présenter ici quelques groupes du Forum national en lien avec les activités aéroportuaires.

Groupe « dispositions générales » - sous-groupe « compétences professionnelles »

M. Van de Sande attire l'attention sur les dispositions du CDU relatives aux compétences professionnelles, que ce soit pour obtenir la qualité d'agent en douane ou encore pour l'agrément AEO – une formation ou une expertise spécifique sera exigée à l'avenir.

La priorité consiste à mettre sur le marché des formations destinées aux étudiants (post master), aux opérateurs exerçant déjà une activité ainsi qu'aux personnel de l'AGDA.

Dans ce cadre, les universités d'Anvers et de Liège collaborent avec l'AGDA en vue de proposer des formations donnant lieu à une attestation / certification académique.

Un premier module de base de 15 journées est programmé pour mai-juin 2018. Des modules spécialisés de 2 jours par thématique (10) seront ensuite organisés pour prétendre à l'octroi d'une certification académique (qui devra être elle-même agréée par la Commission européenne).

Groupe « marchandises introduites »

Ce groupe doit intéresser au plus haut point les opérateurs du secteur aérien. Les PV des réunions sont disponibles sur le site naforna.be, afin de se rendre compte des débats en cours, qui concernent principalement les points d'entrée UE par voie maritime et aérienne.

M. Van de Sande pointe notamment la révision des processus déclaratifs (CDU) :

AN (*arrival notification*) – notification de l'arrivée du moyen de transport

PN (*presentation notification*) – présentation des marchandises avant déchargement

TS (*temporary storage*) – prise en charge de la marchandise dans un dépôt temporaire

Les discussions portent principalement sur l'apurement des listes de chargement au moyen des outils électroniques mis à disposition des opérateurs par l'AGDA (module comptabilité marchandises) et par les plateforme (aéro)portuaires.

M. Van de Sande constate que ces outils prennent de plus en plus d'importance dans l'élaboration des processus déclaratifs, raison pour laquelle il conseille vivement Liège Airport et les opérateurs à réfléchir à un CLOUD local.

De par les nouvelles obligations imposées progressivement par le CDU, le groupe de travail est également attentif aux avancées IT, et notamment sur les adaptations des outils électroniques mis à disposition par l'AGDA et par l'UE (NCTS, PLDA, EMCS, etc). Un calendrier a notamment été présentée par le responsable IT de l'AGDA fin 2016.

Mr Van de Sande insiste pour que le Commerce présent à Liège airport se saisisse des thématiques qui lui sont spécifiques, et notamment en matière d'e-commerce.

M. Van de Sande pense utile de créer un groupe de travail pour Liège Airport pour débattre des processus à l'arrivée et à la sortie des marchandises, en tenant compte des spécificités locales.

En outre, en ce qui concerne le transit, M. Van de Sande précise qu'il y a peu de discussion au niveau national en ce qui concerne le transit électronique de niveau 2 (CDC 444-445) car peu d'opérateurs sont concernés.

Groupe « sortie des marchandises »

M. Soltani présente les travaux de ce groupe. Il rappelle que l'aéroport est un acteur européen important en terme de sorties de marchandises. Le forum régional devrait donc être plus qu'attentif aux travaux réalisés au niveau national.

Autres groupes

Après avoir abordé la mise en œuvre des expéditeurs enregistrés (Groupe de travail Accises) aux points d'entrées, M. Wengler-Mathieu présente les travaux préparatoires concernant la cybercriminalité. Il a été proposé d'établir une cellule de crise locale sous l'autorité du Directeur du Centre Régional. L'enjeu est important pour Liège compte tenu des événements récents. Il ne semble pourtant pas y avoir un intérêt au niveau national pour ce sujet. Le projet pourrait donc être suivi au niveau régional.

En synthèse du Forum national

M. Wengler-Mathieu présente les points qui devraient faire l'objet de débats entre la douane et les opérateurs de l'aéroport et se rapportant aux procédures d'introduction des marchandises dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau code des douanes de l'Union. La même réflexion peut être faite en ce qui concerne la sortie des marchandises.

Il est donc proposé de débattre sur

- la présentation des marchandises lors de leur entrée en dépôt temporaire et lors de leur placement sous régime douanier ;
- les procédures simplifiées d'importation
- export flow
- les opportunités pour Liège Airport en matière d'e-commerce ;
- la simplification administrative ;
- la mise en œuvre de l'archivage ;

Tout en rappelant que la demande de débat doit venir également du Commerce.

Il faudra tenir également compte de la spécificité de l'express et du Général Cargo.

4. **Nécessité d'organiser la représentation des opérateurs présents à Liège Airport au sein du forum national et régional**

M. van Hessen pense qu'un groupe de travail doit être créé au plan régional pour représenter les opérateurs de Liège Airport au Forum National.

Par contre, il y aurait lieu de créer ce groupe de travail avec tous les opérateurs et non avec des mandataires désignés ; le but étant d'harmoniser les échanges entre les opérateurs et la Douane.

Plusieurs solutions sont proposées :

- Rejoindre une représentation plus large (par ex Air Cargo Belgium) et ne pas créer Air Cargo Liège afin de :
 - ne pas créer une structure supplémentaire alors qu'ACB fonctionne déjà bien,
 - donner plus de poids au secteur aérien sachant que le secteur maritime est déjà bien représenté.
- Organiser très prochainement des discussions entre tous les opérateurs aériens ces prochaines semaines pour
 - désigner un Convenor du secteur privé au forum régional
 - débattre de la manière de représenter les opérateurs aériens liégeois en une fédérationLa Douane confirme qu'il est difficile de soutenir des propositions au Forum National si le Commerce ne joue pas son rôle.
- Organiser une discussion locale sur les besoins spécifiques en matière d'e-commerce, et répercuter ces informations auprès du groupe de travail national, l'e-commerce étant un atout majeur de Liège Airport.
- Sérier les problèmes les plus importants sur lesquels il est encore possible de prendre de l'avance dans les deux prochaines années.
- Etablir un groupe de travail export flow pour les enjeux stratégiques à Liège – état des lieux et rapport au Forum National.
- Groupe permanent pour la modernisation des procédures (ex. archivage,) au niveau local.

Il est communiqué que l'Administrateur général des Douanes, M. Kristian Vanderwaeren a pris l'initiative afin de rencontrer les autorités de Liège Airport janvier prochain et de définir une stratégie commune à court/moyen/long termes. La douane et Liège Airport espèrent qu'un protocole de coopération se dégagera au niveau local. L'application de ce protocole pourrait également être intégrée dans les travaux du forum régional.

La solution immédiate retenue par M. Franz Van Hessen est la suivante :

Liège Airport va organiser dans les prochaines semaines une réunion entre tous les opérateurs (sans la présence de la Douane) pour désigner un Convenor du secteur privé. Au terme de cette réunion, une nouvelle date de réunion du Forum Régional sera proposée ainsi que les axes de convergences des points à débattre au Forum régional.

Vu le temps écoulé, les points suivants prévus à l'ordre du jour sont reportés à la prochaine réunion.

La réunion est clôturée à 17h30.